

devons pas employer de demi-mesures. La suppression du droit de suffrage pour tous les Canadiens-français est pour nous le seul moyen infaillible d'angliciser cette province au *double quick*. Enlever ce droit aux Français, c'est vraiment se montrer charitable, humain à leur égard; ils n'en perdront que plus tôt leur caractère national; et plus tôt ils le perdront, plus tôt ils seront heureux, florissants et grands."

Ah ! mesdames, messieurs, il ne fait pas bon, au milieu d'une guerre civile, voir trop au fond l'âme du vainqueur avec la couleur de ses passions. Ce langage méprisant et dur nous l'avons entendu bien des fois en notre pays; nous l'entendons encore après quatre-vingts ans, quatre-vingts ans de vie commune, et nous pouvons le dire, d'effort sincère, de notre part, pour l'unité et l'harmonie nationales. Je rappelle ces mauvais souvenirs sans aigreur et sans vaine récrimination. Mais comment comprendre qu'après nous avoir ainsi traités, ils s'étonnent, ces mêmes gens, de la tiédeur de nos enthousiasmes pour l'amitié qu'ils nous offrent et de notre impuissance à entrer en quelques-unes de leurs sympathies ? (*Vive émotion*). Aujourd'hui encore ils nous demandent de nous battre avec eux, les uns près des autres, comme des frères. Ah ! oui, des frères, nous le serions sans doute, si seulement ils violaient un peu moins souvent contre nous toutes les lois de la fraternité. (*Applaudissements répétés.*)

Il ne restait plus à l'autorité officielle qu'à porter contre nous la sentence capitale. Un délégué du pouvoir impérial s'en vint enquêter en notre pays. Il se composa un jury de sa façon et notre condamnation à mort fut rédigée. Nous étions restés un peuple de miséreux et d'illettrés parce que nous étions restés un peuple de Français. Il fallait donc nous arracher à notre misère pour nous élever jusqu'à la civilisation anglo-saxonne. Nous avons eu raison de